

# Propeller soutient les étudiants

**Coup de pouce.** Après avoir présenté leur projet de participation au concours d'arbitrage en droit maritime, les étudiants havrais ont reçu un chèque de 1 000 € leur permettant de couvrir une partie de leur frais et de les encourager.

Session particulière pour le Propeller club du Havre qui, traditionnellement, invite pour ses rencontres des professionnels issus du maritime pour échanger leur expertise autour de thématiques ciblées. Les invités du jour étaient, cette fois, des étudiants en droit maritime. Le club, qui s'est aussi fixé comme prérogative l'accompagnement des étudiants durant leur cursus, avait hâte de les entendre. « Nous aidons les étudiants à faire vivre leurs projets. Nous participons financièrement mais nous mettons aussi à disposition nos réseaux, nos idées et notre temps », a détaillé le président François Le Guern.

Dylan Humeau, président, et Bruno Courbebaisse, vice-président de l'Association des Étudiants en Droit Maritime du Havre (AEDMH), ont présenté leur nouveau défi. Pour la deuxième année consécutive, les étudiants vont participer à l'IMLAM, un concours international de renom.

L'International Maritime Law Arbitration Moot est devenu depuis 1999 la référence mondiale des concours d'arbitrage en droit maritime. Les plaidoiries qui opposent les plus prestigieuses universités au monde sont soutenues en anglais, une contrainte supplémentaire pour les Français face à leurs concurrents anglo-saxons.

## Un budget à 13 000 €

« Le concours voit s'affronter des équipes du monde entier autour d'une problématique tirée de l'actualité de l'arbitrage, le tout sous le jugement d'arbitres d'acabit international. Cette année, la compétition se déroule à Brisbane, en Australie, avant de revenir en 2019 en Europe. Comme l'an passé, nous sommes cinq à prendre part à ce concours ».

Jean-Baptiste Hebert, qui a essuyé les plâtres l'année dernière, a aussi souhaité partager son expérience. Avec beaucoup d'humilité, il a identifié les failles qui ont empêché aux étudiants havrais de faire la



Les étudiants reçoivent le soutien logistique et financier de leurs aînés pour participer au concours d'arbitrage

différence. « Pour la deuxième participation, notre ambition est d'atteindre les phases finales de la compétition et obtenir le prix du meilleur espoir, voire du meilleur mémoire d'arbitrage ». L'assistance a été bluffée par tant de maturité et d'intelligence. Mais

aussi par leur force de conviction. Partir à l'autre bout du monde coûte évidemment beaucoup d'argent. « Nos besoins de financement sont importants - plus de 13 000 € - puisqu'au-delà de la logistique, il nous faut beaucoup nous documenter et avec

des ouvrages juridiques qui sont parfois à plus de 850 livres sterling pièce ». Message compris. Le Propeller a offert un chèque de 1 000 € pour les aider à concrétiser le projet.